

Cette douzième édition est organisée par l'association Craponne Triathlon et le CRV LYON Triathlon. Elle se déroule avec le soutien de la CCVL dans le Parc Piscine Intercommunale de Vaugneray.

Les différentes épreuves se dérouleront en circuits et dans un magnifique site arboré au pied des Monts du Lyonnais. Le triathlon avenir est ouvert aux enfants (filles et garçons) qui savent nager, ont un VTT, une paire de chaussures de course à pied et sont âgés de 6 à 13 ans.

Le Challenge Eric CARADOT est ouvert aux personnes de 16 à 77 ans, adeptes de l'effort et de la nature. Pour le Triathlon des Vallons du Lyonnais, l'épreuve se déroule en deux étapes. Un Duathlon et un Triathlon Super Sprint donnant lieu à un classement sur chaque étape.

Seuls les athlètes ayant participé aux 2 manches pourront participer au Classement final. Des récompenses par catégorie seront attribuées à l'issue de l'épreuve.

Dimanche 30 septembre 2012

7h45 : Retrait Dossards DUATHLON et TRIATHLON

8h15 : Ouverture du parc à vélo, DUATHLON

9h00 : Fermeture du Retrait Dossards DUATHLON

9h05 : Fermeture du parc à vélo, Briefing

9h15 : Départ du DUATHLON Super Sprint -championnat du Rhône de Duathlon

10h45 : Retrait Dossards Avenir

11h00 : Ouverture du parc à vélo Triathlon Avenir

11h30 : Fermeture du parc à vélo, Briefing

11h45 : Départ Mini-Poussins et Poussins

12h15 : Départ Pupilles

12h45 : Départ Benjamins

13h15 : Retrait Dossards TRIATHLON

(Participant uniquement au triathlon)

13h30 : Ouverture du parc à vélo TRIATHLON

14h15 : Fermeture du Retrait Dossards DUATHLON

14h20 : Fermeture du parc à vélo, Briefing

14h30 : Départ TRIATHLON Super Sprint en fonction des temps du Duathlon .

16h30 : Sortie du parc à vélo de tous les athlètes

17h00 : Podiums, Remise des récompenses

Programme



Dimanche 30 Septembre 2012



TRIATHLON DES VALLONS DU LYONNAIS

TRIATHLON DES VALLONS DU LYONNAIS

DUATHLON Super Sprint : 9h15 Championnats du Rhône de Duathlon. Minimes/Cadets/Juniors/Seniors/Vétérans
Championnats du Rhône de Duathlon des Clubs.

TRIATHLON Super Sprint : 14h30 Minimes à vétérans.
Championnats du Rhône de Triathlon cadets et juniors.

Les minimes sont autorisés à participer soit au Duathlon, soit au Triathlon. Le cumul des deux épreuves leur est interdit !

Article 1 : Le Challenge Eric Caradot est ouvert à tous, licencié ou non, décerné au meilleur classement combiné du Duathlon et du triathlon individuel. Inscriptions limitées à 120 participants. Lot pour tous les inscrits.

Article 2 : Ne sera autorisé dans le parc à vélo que le strict minimum nécessaire pour la course. Seul un petit sac à dos sera accepté.

Article 3 : Pour toutes les épreuves : départs, arrivées et ravitaillements situés à proximité de la piscine.

Article 4 : La Natation s'effectuera en aller-retour dans les lignes d'eau. Duathlon et Triathlon : Course à pied sur chemins et petites routes. Parcours vélo en plusieurs boucles sur routes ouvertes à la circulation.

Article 5: Les organisateurs ont souscrit une assurance en responsabilité civile mais déclinent toute responsabilité en cas de vols ou d'accidents provoqués par une défaillance physique.

Article 5 : Un classement de chaque manche sera effectué. Seuls les participants ayant effectué les deux épreuves seront classés au Challenge Eric Caradot.

Article 7 : Les résultats seront donnés et tous les participants se verront remettre la même récompense à l'arrivée. Coupes aux différentes catégories et clubs. Tirage au sort des lots.

Article 8 : Règlements de la Fédération Française de Triathlon en vigueur. Un challenge de Meilleur Club sera décerné ainsi qu'un challenge du Nombre.

TRIATHLON AVENIR

Article 1 : Le Triathlon des Vallons du Lyonnais se déroulera le dimanche 30 septembre 2012 avec l'agrément de la Fédération Française de Triathlon, dans le parc de la piscine de la CCVL en circuits sur routes et chemins.

Article 2 : Le Triathlon Avenir est ouvert aux enfants nés entre 1999 et 2006.

Article 3 : Règlements de la Fédération Française de Triathlon en vigueur.

Article 4 : Le nombre de participants est limité à 120 jeunes.

Article 5 : La partie cyclisme ne s'effectuera qu'avec un VTT. Le casque est obligatoire.

Article 6 : La remise des dossards se fera le jour même. Il sera demandé soit la licence FFtriathlon + 3€, soit un certificat médical de moins d'un an à la date de l'épreuve et le règlement d'un pass «journée» d'un montant de 2€ + l'inscription de 3€.

Article 7 : Les organisateurs ont souscrit une assurance en responsabilité civile mais déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accident provoqués par une défaillance physique.

Article 8 : Les résultats seront donnés et tous les participants se verront remettre la même récompense à l'arrivée. Coupes aux différentes catégories et clubs.

Mini-poussin (2006/2005) & Poussin (2004/2003) : Natation 50m, VTT 2000m, Course à pied 400m

Pupille (2002/ 2001) : Natation 100m , VTT 3000m, Course à pied 800m

Benjamin (2000/1999) : Natation 200m, VTT 4000m, Course à pied 1200m



PISCINE INTERCOMMUNALE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLONS DU LYONNAIS 20 Chemin du Stade 69670 VAUGNERAY

Informations : <http://www.crv-lyon-triathlon.fr>

Contact : bertrand.mh@infonie.fr

Tel : 06 30 70 71 30

BULLETIN D'INSCRIPTION TRIATHLON 2012

A nous retourner avant le 15 septembre 2012 à : CRAPONNE TRIATHLON -
Mairie de Craponne - Place Charles de Gaulle - 69290 CRAPONNE

NOM :

Prénom :

Date de naissance : _____

Sexe : M F

Code Postal : _____ Ville : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Club : _____

N° Licence FF TRI : _____

TRIATHLON VALLONS DU LYONNAIS **TRIATHLON AVENIR**

Pièces à joindre :

• Pour les licenciés FF TRI :

- **TRIATHLON DES VALLONS DU LYONNAIS** : 30 € + photocopie licence.
- **TRIATHLON ou DUATHLON MINIMES** : 10 € + photocopie licence.
- **TRIATHLON AVENIR** : 3 € + photocopie licence.

• Pour les non licenciés :

- Certificat médical d'aptitude au triathlon en compétition de moins de 6 mois.
- **TRIATHLON DES VALLONS DU LYONNAIS** : 30 € + 7 € pass "journée".
- **TRIATHLON ou DUATHLON MINIMES** : 10 € + 7 € pass "journée".
- **TRIATHLON AVENIR** : 3 € + 2 € pass "journée".

(Chèque à l'ordre de Craponne Triathlon)

Après le 15 septembre 2012, majoration de 10 € par inscription sur le Triathlon des Vallons du Lyonnais, le cachet de la poste faisant foi.

Autorisation parentale (pour les moins de 18 ans) :

Je soussigné(e) _____

autorise mon enfant _____

à participer au **TRIATHLON DES VALLONS DU LYONNAIS** ou au **TRIATHLON AVENIR en compétition** le 30 septembre 2012 et je certifie avoir pris connaissance du règlement de la FF TRI et du Triathlon des Vallons du Lyonnais.

Fait à _____ le _____

Signature :